

Madame la Conseillère communale,
Monsieur le Conseiller communal,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

Lundi 28 mars 2022 à 19 H 00 à la Salle polyvalente du Vieux-Campinaire, rue de la Virginette, 2 à 6220 FLEURUS

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

- 1. Désistement d'un élu suppléant - Prise d'acte.**
- 2. Désistement d'une élue suppléante - Prise d'acte.**
- 3. Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités de l'élue suppléante remplaçant la Conseillère communale déchu.**
- 4. Prestation de serment et installation de l'élue suppléante remplaçant la Conseillère communale déchu.**
- 5. Fixation du tableau de préséance.**
- 6. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 22 décembre 2021 - Achat d'un conteneur à asphalte chauffé - Approbation de l'attribution.**
- 7. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 22 décembre 2021 - Contrat-cadre entre NEOVIA et la Ville de Fleurus, pour l'installation de moyens de production locale d'énergie renouvelable et durable - Approbation de l'attribution.**
- 8. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 22 décembre 2021 - Bail des Trottoirs 2020 - rue de Bruxelles à Fleurus - Approbation de l'avenant 2.**
- 9. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 22 décembre 2021 - Installation de bornes de recharge pour véhicules et vélos électriques - 3 lots - Approbation de l'attribution des lots 2 et 3.**
- 10. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 22 décembre 2021 - Travaux d'amélioration et d'égouttage des rues Halloin, du Bas, Oleffe et Trou à la Vigne à Heppignies - Lot 1 (Egouttage et aménagement des rues Halloin, Oleffe et du Bas à Heppignies) - Approbation de l'avenant 4.**
- 11. INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 22 décembre 2021 - Installation/remplacement de caméras de surveillance dans Fleurus - Approbation de l'attribution.**

12. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 13 décembre 2021 - Budget général de la Ville pour l'exercice 2022.**
13. **INFORMATION - Règlements complémentaires pris par le Conseil communal.**
14. **INFORMATION - Délégation du contreseing du Directeur général pour certains documents à une responsable de Département.**
15. **INFORMATION - Régie Communale Autonome de Fleurus - Etat d'avancement.**
16. **Direction générale – Modification du contrat de gestion, liant la Ville de Fleurus à l'A.S.B.L. "Fleurusports" – Décision à prendre.**
17. **Régie Communale Autonome de Fleurus - Projet de contrat de gestion - Décision à prendre.**
18. **Planification d'Urgence - Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention pour la "Cavalcade de Fleurus - Edition 2022" - Décision à prendre.**
19. **Planification d'urgence – Avenant à la convention d'occupation de la salle annexe de la piscine de Fleurus par l'AVIQ – Approbation - Décision à prendre.**
20. **Motion condamnant l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie - Adoption - Décision à prendre.**
21. **Commission communale "Promotion de la Ville (Tourisme, Image de la Ville et Relations internationales)" - Nomination des membres en remplacement des membres démissionnaires et nomination d'un nouveau Président – Décisions à prendre.**
22. **Commission communale "Participation citoyenne, Développement numérique et Quartiers" - Nomination du membre en remplacement du membre démissionnaire et nomination d'un nouveau Président – Décisions à prendre.**
23. **Commission communale "Sports" - Nomination d'un membre en remplacement du membre démissionnaire – Décision à prendre.**
24. **Commission communale "Affaires sociales, Emploi et Logement" - Nomination d'un membre en remplacement du membre démissionnaire – Décision à prendre.**
25. **Commission communale "Education, Jeunesse, Famille, Petite Enfance" - Nomination du membre en remplacement du membre démissionnaire – Décision à prendre.**
26. **Commission communale "Développement local (Commerces, Marchés, Développement économique)" - Nomination du membre en remplacement du membre démissionnaire et nomination d'un nouveau Président – Décisions à prendre.**
27. **"Mon Toit Fleurusien" S.C.R.L. - Proposition de désignation d'un représentant de la Ville de Fleurus au sein du Conseil d'Administration – Décision à prendre.**
28. **Direction générale - Règlement-cadre du Cabinet du Collège communal - Décision à prendre.**
29. **Réfection des trottoirs à la Cité de la Drève à Wanfercée-Baulet (rues diverses) - Recours à ORES Assets dans le cadre de la relation "In House" - Approbation des conditions et de l'estimation de la dépense - Décision à prendre.**

30. **Marché financier pour le financement des dépenses ordinaires et extraordinaires - 6 lots - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
31. **Aménagement de la rue de la Station et de la rue du Couvent à Fleurus - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché suite aux remarques du SPW - Décision à prendre.**
32. **Contrat d'études "Mission complète d'auteur de projet avec coordination sécurité santé (projet-réalisation) avec en option l'organisation de marchés complémentaires" et Contrat d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage et mission de surveillance des travaux (en option) entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus dans le cadre de la relation "In House" pour les travaux de rénovation de la Salle Bonsecours (André Robert) à Fleurus - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
33. **Concession de service public ayant pour objet l'accueil extrascolaire des enfants de 2,5 ans à 12 ans, au sein du Territoire de la Ville de Fleurus, en collaboration avec les différents réseaux scolaires - Approbation des conditions de la concession de service public - Décision à prendre.**
34. **Contrat d'études en voirie avec coordination sécurité santé (phases projet et réalisation) et avec en option, la surveillance des travaux entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus dans le cadre de la relation "In House" pour le bail d'entretien des voiries communales 2023 - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
35. **Contrat d'études "Mission complète d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales, PEB) et mission de coordination sécurité santé" avec en option un contrat d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage et mission de surveillance entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus dans le cadre de la relation "In House" pour les travaux de démolition et de reconstruction de l'école communale du Vieux-Campinaire à Fleurus - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
36. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement à 6220 FLEURUS - rue de Bruxelles - Décision à prendre.**
37. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif aux mesures de circulation à 6220 FLEURUS - rue Oblique - Décision à prendre.**
38. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6220 FLEURUS - rue des Tanneries - Décision à prendre.**
39. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6220 FLEURUS - Sentier du Lycée - Décision à prendre.**
40. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6220 FLEURUS - Rue Brennet - Décision à prendre.**
41. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6220 FLEURUS - Chemins numéros 4 et 7, compris entre la rue du Gros Buisson (N567) et la rue Arthur Oleffe - Décision à prendre.**
42. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6224 FLEURUS - Section de WANFERCEE-BAULET - rue Trieu Benoît, 90 - Décision à prendre.**
43. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6224 FLEURUS - Section de WANFERCEE-BAULET - rue Tienne du Moine, 84 - Décision à prendre.**

44. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6224 FLEURUS - Section de WANFERCEE-BAULET - rues Tienne du Moine - du Spinois - Paul Pastur - Décision à prendre.**
45. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6224 FLEURUS - Section de WANFERCEE-BAULET - rue de Carajoly - Décision à prendre.**
46. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6224 FLEURUS - Section de WANFERCEE-BAULET - rue de Châtelet - Décision à prendre.**
47. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6220 FLEURUS - Section de LAMBUSART - rue Augustin Duvivier - Décision à prendre.**
48. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6220 FLEURUS, Section de LAMBUSART, rue Georges Delersy - Décision à prendre.**
49. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6220 FLEURUS - Section de LAMBUSART - rue Omer Lison - Décision à prendre.**
50. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6223 FLEURUS - Section de WAGNELEE - rue Courte - Décision à prendre.**
51. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation et au stationnement à 6220 FLEURUS - Section de WANGENIES - Carrefour Maladrée/Martyrs/Beaurin et Jonet - Décision à prendre.**
52. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6222 FLEURUS - Section de BRYE - rue du Try - Décision à prendre.**
53. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6221 FLEURUS - Section de SAINT-AMAND - rue Raymond Clabecq - Décision à prendre.**
54. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6220 FLEURUS, Section de HEPPIGNIES, rue Trou à la Vigne - Décision à prendre.**
55. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6220 FLEURUS - Section de HEPPIGNIES - Rue du Bas - Décision à prendre.**
56. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6220 et 6221 FLEURUS, Sections de HEPPIGNIES et de SAINT-AMAND, rues Neuve et Dieu de Pitié, sentiers 69 et 27 - Décision à prendre.**
57. **Redynamisation du centre-ville - Proposition de location d'un rez-de-chaussée commercial – Décision à prendre.**
58. **Plan d'Investissement Wallonie Cyclable rectificatif (PIWACY) 2020-2021 - Approbation - Décision à prendre.**
59. **Appel à projets POLLEC 2020 - Dossier de candidature, introduit par la Ville de Fleurus - Projets présentés - Validation - Décision à prendre.**
60. **Energie/POLLEC - Règlement communal relatif à l'octroi d'une prime pour l'isolation thermique des toitures - Décision à prendre.**

61. **PATRIMOINE - Mise à disposition gratuite de locaux faisant partie de l'ancienne Ecole du Centre, sise Chaussée de Charleroi, 266 à 6220 FLEURUS, au profit de l'A.S.B.L. "Le Refuge" - Adaptation de la convention - Décision à prendre.**
62. **Convention de mise à disposition entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "CA BOUGE A SOLEILMONT", dans le cadre de l'organisation d'un jogging et d'une marche ADEPS, les 16 et 17 avril 2022 - Approbation - Décision à prendre.**
63. **P.C.S. - Convention de commodat entre la Ville de Fleurus, la Société Anonyme "Immobilière Société Nouvelle de Distribution" et la Société Anonyme "Société Nouvelle de Distribution", relative à l'utilisation du terrain sis, rue de la Guinguette, 24 à 6220 FLEURUS, en vue de l'installation provisoire d'un potager - Approbation - Décision à prendre.**
64. **P.C.S. - Rapports d'activités et financiers 2021 - Décision à prendre.**
65. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Fleurus Culture", dans le cadre de l'organisation de la "Cavalcade de Fleurus - Edition 2022" - Approbation - Décision à prendre.**
66. **Nouveau règlement sur les cimetières - Approbation - Décision à prendre.**
67. **Demande de permis d'urbanisme relative à un bien sis à la rue Léon Terwagne à 6221 SAINT-AMAND, cadastré 7^{ème} Division, SAINT-AMAND, section B n°122 et ayant pour objet, la construction d'une habitation, y compris l'aménagement d'une partie de la voirie - Décision à prendre.**

SÉANCE A HUIS CLOS

68. **INFORMATION - Personnel communal - Entrées, sorties et remplacements, durant le 2^{ème} semestre 2021 (du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021).**
69. **Personnel communal – Mutualisation du poste de Fonctionnaire Planu - Convention de mise à disposition à approuver - Prolongation - Décision à prendre.**
70. **Personnel communal – Désignation des deux personnes de confiance – Décision à prendre.**
71. **Enseignement fondamental – Enseignement fondamental – Prolongation du mi-temps thérapeutique, du 01 mars 2022 au 30 juin 2022, accordé à une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d'acte.**
72. **Enseignement fondamental – Prolongation du mi-temps thérapeutique, du 01 mars 2022 au 30 juin 2022, accordé à une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d'acte.**
73. **Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 23 novembre 2021, d'une institutrice primaire, à titre définitif – Constat.**
74. **Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, du 06 décembre 2021 au 19 décembre 2021, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Constat.**
75. **Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 23 décembre 2021, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Constat.**

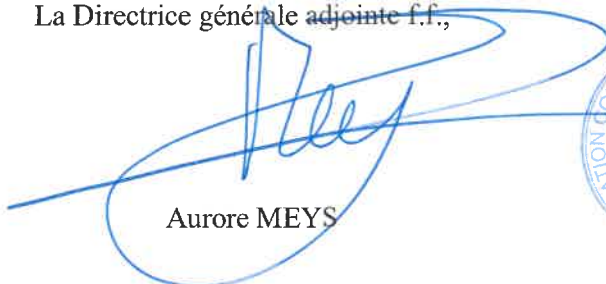
76. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 21 février 2022 au 25 février 2022, à raison de 08 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
77. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 26 février 2022 au 01 avril 2022, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
78. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 10 février 2022 au 11 mars 2022, à raison de 20 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
79. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 mars 2022 au 30 juin 2022, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
80. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 07 février 2022 au 25 février 2022, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
81. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la fin de fonctions, au 11 février 2022, à raison de 13 P/S, d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
82. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 21 février 2022 au 25 février 2022, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
83. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 14 février 2022, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
84. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice contractuelle, du 07 février 2022 au 18 février 2022, à raison d'un temps plein, soit 36 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
85. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 21 février 2022 au 25 février 2022, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
86. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 26 février 2022 au 01 avril 2022, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
87. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 15 février 2022 au 18 février 2022, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
88. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 mars 2022 au 30 juin 2022, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.

89. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section de Lambusart, rue Baudhuin - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 10 février 2022 au 01 avril 2022, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
90. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section de Heppignies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 03 février 2022 au 07 février 2022, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
91. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 07 février 2022 au 11 février 2022, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
92. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Nomination, à titre définitif, à partir du 1^{er} avril 2022, d'un professeur d'ensemble instrumental, à raison de 03 P/S – Décision à prendre.
93. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Nomination, à titre définitif, à partir du 1^{er} avril 2022, d'un professeur de piano, à raison de 02 P/S – Décision à prendre.
94. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Nomination, à titre définitif, à partir du 1^{er} avril 2022, d'un professeur de violon, à raison de 12 P/S – Décision à prendre.
95. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Nomination, à titre définitif, à partir du 1^{er} avril 2022, d'un professeur de piano, à raison de 06 P/S – Décision à prendre.
96. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Nomination, à titre définitif, à partir du 1^{er} avril 2022, d'un professeur de musique de chambre, à raison de 03 P/S – Décision à prendre.
97. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Nomination, à titre définitif, à partir du 1^{er} avril 2022, d'un professeur d'accompagnement, à raison de 03 P/S – Extension de la nomination - Décision à prendre.

FLEURUS, LE 16/03/2022

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

La Directrice générale adjointe f.f.,



Aurore MEYS



La Bourgmestre f.f.,



Melina CACCIATORE